

Conseils aux malades et aux bien portants : que se rendent dans les stations hivernales de la Riviera

Autor(en): **Heussmann, Dr.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels**

Band (Jahr): **5 (1896)**

Heft 43

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-522742>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Erscheint
• • • Samstags

Abonnement:

Für die Schweiz:
12 Monate Fr. 5.—
6 Monate „ 3.—
3 Monate „ 2.—

Für das Ausland:
12 Monate Fr. 7.50
6 Monate „ 4.50
3 Monate „ 3.—
Vereinsmitglieder erhalten das Blatt gratis.

Inserate:

20 Cts. per 1 spatige Petitzeile od. deren Raum. Bei Wiederholungen entsprechenden Rabatt. Vereinsmitglieder bezahlen die Hälfte.

Paraissant
• • • le Samedi

Abonnements:

Pour la Suisse:
12 mois Fr. 5.—
6 mois „ 3.—
3 mois „ 2.—

Pour l'Étranger:
12 mois Fr. 7.50
6 mois „ 4.50
3 mois „ 3.—

Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annonces:

20 Cts. pour la petite ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce. Les Sociétaires payent moitié prix.



Organ und Eigentum des
Schweizer Hotelier-Vereins

5. Jahrgang | 5^{me} Année

Organe et Propriété de la
Société Suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel. * TÉLÉPHONE 2406. * Rédaction et Administration: Rue des Etoiles No 21, Bâle.

Schweizer Hotelier-Verein.

Die Tit. Mitglieder werden hiermit zur
ordentl. Generalversammlung

auf **Donnerstag, den 5. November c., nachmittags 2 Uhr**, in den obern Saal des **Aufnahmegebäudes im Bahnhofe Olten** höflichst eingeladen,

Die zu behandelnden Traktanden sind folgende:

1. Geschäftsbericht und Jahresrechnung.
2. Budget pro 1896/97.
3. Wahl der Rechnungsrevisoren.
4. Bericht über die Thätigkeit des Offiz. Centralbureaus, Plazierungswesen, Reklamebuch etc.
5. Bericht über die fachliche Fortbildungsschule.
6. Bericht über die Genfer Ausstellung.
7. Regelung des Lehrlingswesens der Köche.
8. Weltausstellung in Paris im Jahre 1900.
9. Anträge betr. einheitliche Rechnungsstellung gegenüber reisenden Kollegen (vide „Hotel-Revue“ Nr. 38).
10. Begehren von Tessiner Kollegen um Bildung einer eigenen Sektion.
11. Wahl des Ortes der nächsten Generalversammlung.
12. Persönliche Anregungen.

Das übliche gemeinschaftliche Mittagessen findet diesmal vor den Verhandlungen und zwar um 12^{1/2} Uhr statt. Preis per Couvert ohne Wein 4 Fr.

In Erwartung einer zahlreichen Beteiligung zeichnet mit kollegialischem Grusse

Luzern, den 20. Oktober 1896

Hochachtungsvoll

Für den Vorstand des Schweizer Hotelier-Vereins:

Der Präsident:

J. Döpfner.

Société Suisse des Hôteliers.

Messieurs les sociétaires sont convoqués à

l'Assemblée générale ordinaire

qui se réunira le **Judi 5 Novembre prochain, à 2 heures de l'après-midi**, à la **gare d'Olten**, salle du 1^{er} étage.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Rapport de gestion et comptes annuels.
2. Budget de 1896/97.
3. Election des commissaires-vérificateurs.
4. Rapport sur l'activité du Bureau central officiel, placements, livre de réclame, etc.
5. Rapport sur l'Ecole professionnelle.
6. Rapport sur l'Exposition nationale de Genève.
7. Réglementation des apprentissages de cuisiniers.
8. Exposition universelle de Paris en 1900.
9. Propositions concernant la marche uniforme à suivre quant aux notes à présenter aux collègues en voyage (voir „Hôtel-Revue“ No. 39).
10. Demande de divers collègues tessinois tendant à la création d'une section spéciale.
11. Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale.
12. Propositions individuelles.

Le dîner en commun (à 4 frs. par couvert sans vin) aura lieu cette fois avant l'assemblée générale, c'est-à-dire à midi et demi.

Dans l'espoir d'une participation nombreuse, nous vous adressons nos salutations les plus cordiales.

Lucerne, le 20 Octobre 1896.

Pour le Comité de la Société Suisse des Hôteliers:

Le Président:

J. Döpfner.

Conseils aux malades et aux bien portants, qui se rendent dans les stations hivernales de la Riviera.

Par le **Dr. Heussmann.**

Le titre ci-dessus orne un opuscule paru tout récemment et dont nous avons mis en doute l'existence (voir l'entre-filets du N° 37, rubrique „Briefkasten“), parce que, malgré d'actives perquisitions, il nous avait été impossible d'en dénicher un exemplaire, encore que l'édition de cette année soit qualifiée de troisième déjà. M. Heussmann nous a, un peu tard il est vrai, tirés d'embarras en nous adressant un exemplaire de son ouvrage avec prière de nous donner la peine de le lire et de faire connaître notre avis, convaincu qu'il était que cette lecture nous fournirait l'occasion de rapporter l'opinion énoncée dans ledit entre-filets. Les considérations qui suivent montreront à nos lecteurs en quelle mesure nous avons profité de l'occasion.

Nous avons lu d'un bout à l'autre les „Conseils“ de M. le Dr. Heussmann, un petit livre broché de 166 pages au prix d'un franc, et si l'auteur a parlé de „peine à se donner“, ainsi qu'il est dit plus haut, c'est qu'il éprouvait à coup sûr un pressentiment: en effet, s'il n'y allait de l'intérêt des nombreux hôteliers qui ont „coopéré“ à cet ouvrage, nous nous serions arrêtés à la 10^e page et aurions mis de côté

le reste à titre de précieux soporifique pour les nuits d'insomnie.

Donc, uniquement dans l'intérêt des hôteliers, nous avons cru devoir dévorer d'un trait cet ouvrage et aujourd'hui nous osons affirmer que parmi tous ceux qui ont participé au succès de cette entreprise „littéraire“, pas un n'a pris et ne prendra la peine d'en examiner le contenu. Mais nous avons dû le faire d'autant que l'auteur, pourvu d'une jolie collection de bonnes recommandations d'hôteliers, se trouve dans l'agréable situation de pouvoir s'introduire auprès de nouveaux clients. Nous avons été stupéfaits de voir dans ce livre les noms de coryphées de l'industrie hôtelière et ce non pas isolés, mais par douzaines. Nous avons pensé qu'il s'agissait indubitablement d'une entreprise de publicité destinée à faire époque et de nature à rendre „Baedeker“ superflu. Dans ces conditions, nos lecteurs comprendront que nous examinâmes cette oeuvre d'une manière plus approfondie que ce n'est généralement le cas pour des livres de ce genre; peut-être même nous en seront-ils reconnaissants.

L'auteur, M. le Dr. Heussmann, se disant médecin particulier d'une comtesse russe valétudinaire, nous décrit un voyage de la Suisse par le Saint-Gothard vers la Riviera et retour par la même voie et se donne pour tâche d'intercaler dans ses descriptions, sous forme de causerie, des recommandations d'hôtels

et de magasins de toutes les localités traversées. Ce genre de réclame n'est pas neuf; on le retrouve dans les feuilletons de journaux, nouvelles, récits de voyages, dans les romans même, avec cette différence toutefois que cette réclame embrasse une contrée déterminée, tel ou tel hôtel où l'auteur a placé un épisode particulièrement intéressant de sa nouvelle ou description. Dans ce cas la publicité est généralement gratuite et le texte ne porte pas le cachet de la réclame. Dans le livre de M. Heussmann c'est l'inverse qui a lieu. Celui-ci se place, à dessein c'est vrai, dans la pénible situation de larder ses descriptions relativement brèves de quelques centaines de recommandations (en moyenne deux par page), car les maisons en question ont toutes acquis le droit d'être recommandées. Dans la description de localités, où il s'agit de caser une douzaine de recommandations, l'auteur sait, il est vrai, se tirer d'affaire avec une dextérité remarquable, mais dans la règle ces coups de tam-tam se suivent trop rapidement. On voit le fil blanc et cela indispose. Ce n'est certes pas une bagatelle que d'intercaler dans un récit de voyage, sans pour cela devenir fastidieux, la mention de 200 hôtels (dont environ la moitié suisses, entre Bâle et Lugano), 30 pharmacies, 12 restaurants, de nombreux libraires, dentistes, coiffeurs, opticiens, négociants en vins, brasseries, confiseries, marchands de thé et d'eaux minérales, modistes, couturières, magasins de confections

et d'articles de voyage, horlogers, pelletiers, magasins de musique, etc. etc. Malgré toute l'habileté de l'auteur, la lecture de cet amalgame rappelle par trop la prose ou les vers qui figurent en quatrième page de quelques grands journaux et qui ont pour but de faire mousser les marchandises de certains industriels aux noms caractéristiques.

Ce genre de réclame fait de l'effet sur le public auquel elle est destinée; celui-ci trouve même le procédé intelligent et spirituel; nous supposons cependant que M. Heussmann n'a pas écrit son „Conseiller“ pour ce public, car il s'est vraiment efforcé de coordonner son texte d'une façon à peu près convenable; nous avons eu cette impression au bout des premières pages; malheureusement, la foule des „collaborateurs“ l'a empêché de créer ce qu'il voulait et de cette manière le volume est devenu non point un „Conseiller“ mais un livre d'adresses.

En ce qui concerne les indications, dont l'auteur garantit l'authenticité au commencement, au milieu et à la fin du livre, même au sujet des 200 hôtels, nous avons certains motifs de placer ci et là un point d'interrogation à l'égard de cette authenticité. Un fait qui imprime à l'ouvrage un cachet de vulgairisme réclame, c'est que le médecin attiré de la comtesse, qui revient de la Riviera par le même chemin et en s'arrêtant dans les mêmes localités, ne descend jamais dans le même hôtel qu'à l'aller, bien qu'il en célèbre avec emphase le bon accueil et les soins empressés. De même, la circonstance que la comtesse malade se soumet à ces déplacements continus et fréquents même, pour complaire à son médecin, des hôtels de deuxième ordre, vu qu'en certains endroits ce dernier ne compte aucun hôtel de premier rang parmi sa clientèle, cette circonstance, disons-nous, paraît fort invraisemblable et conséquemment les données sur les hôtels perdent en authenticité. Si l'on examine de près le cours des idées et le style de l'auteur, on remarque vite, dans le nombre des lignes et les termes consacrés à chaque hôtel, une échelle graduée selon l'accueil et les attentions plus ou moins „hospitaliers“ dont l'auteur a été l'objet dans les établissements en question. On ne saurait exiger raisonnablement de M. Heussmann qu'il recommande ou mentionne seulement des hôtels avec lesquels il n'entretient pas certaines relations; par contre il devrait se garder d'insinuer que la dénomination „Grand Hôtel“, dans une localité p. ex. où aucun „Grand Hôtel“ ne fait partie de sa clientèle, ne constitue nullement une garantie pour la direction correcte d'un établissement — ou bien encore de dire qu'à Vitznau tous les hôtels sont bruyants par le fait de leur position aux alentours de la ligne de chemin de fer (à l'exception d'un seul, ils sont tous près de la gare). Ces allégations laissent trop entrevoir que lors de la visite de l'honorable docteur les hôtels de Vitznau se sont montrés „boutonnés“. Il qualifie à peu près tous les hôtels qu'il a l'honneur de citer: „d'établissements modèles de premier ordre“. Mais c'est à Monte Carlo que l'accueil doit avoir été particulièrement touchant, car il ne nous y conduit, en compagnie de sa comtesse malade, pas moins de trois fois, et il termine son amphigourique recommandation du lieu par ces mots: „J'estime que la fréquentation des salles de jeu est extraordinairement salutaire aux malades des stations climatériques.“

Voici encore quelques exemples de la manière dont l'auteur exploite souvent certains épisodes de voyage pour avoir l'occasion de „recommander“ tel ou tel commerçant. La comtesse a une fille qui presque à chaque station d'arrêt souffre de rages de dents; surviennent alors les dentistes X, Y et Z qui font des miracles. — A Lucerne le médecin de „Sa Grâce“ sent subitement la balle qui lui est restée dans le pied depuis 1870 et le fait souffrir; il cite alors la pharmacie du Cerf près de la gare, où il a trouvé une emplâtre quelconque et acquitte ainsi sa dette envers l'estimable apothicaire. Puisque nous parlons de Lucerne, n'oublions pas de rappeler comment l'ingénieur docteur s'arrange pour faire d'un trait de plume de la réclame en faveur de trois hôtels de cette ville. En revenant de la Riviera, il arrive à Lucerne (c'était donc au printemps) qu'il trouve si bondé d'étrangers que pas un hôtel ne peut accepter 8 personnes à la fois. Après de longues recherches, il réussit à placer la comtesse, sa fille et lui-même à l'hôtel A., le secrétaire et deux soubrettes à l'hôtel B. et le reste de la suite à l'hôtel C. . . . Un lecteur quelque peu intelligent peut-il gôber une pareille insanité? A Zurich, le récit de Mr. Heussmann tourne à la farce: il se rappelle avoir oublié quelque part son parapluie, d'où s'ensuit que son chapeau fut endommagé par la pluie; il achète alors un autre couvre-chef chez Otto Meyer, Bahnhofstrasse 26; pour remplacer le parapluie, il se procure un manteau en caoutchouc chez la Vve. H. Specker, la première maison pour cet article; les vêtements étant trop chers à la Riviera, il s'achète un „complet“ chez Jacob Fridöri, Bahnhofstrasse et comme le docteur a constaté, c'est lui qui le dit, que la sagesse vient avec les années, il s'est fait son propre teneur de livres et tire tous ses registres de la maison Nägeli Weidmann & Co., la première de la place. Au cours de ces achats, il vient à l'idée de „Sa Grâce“ d'emmener en Russie un couple de jeunes chiens du St-Bernard et vite on a découvert le célèbre éleveur de Zurich, Mr. Joerin-Gerber; mais dans leur pétulance, apantage de la jeunesse, les deux bêtes ont complètement massacré un précieux fichu que Madame avait

acheté chez la modiste bien connue, W. Voss-Harms, Bahnhofstrasse. Et ainsi de suite dans les quelque cent pages du volume et trouvez-moi quelqu'un qui garde son sérieux en lisant ces „conseils“ émanant d'un représentant de la Faculté!

Si on ne rencontrait par ci par là un avis réellement utile, voire même parfois quelques intéressantes descriptions de localités ou paysages, on serait tenté de ne voir dans ce livre qu'une *publication vulgaire au premier chef*. L'auteur n'agit non plus correctement en faisant figurer depuis des années dans son ouvrage des hôtels à leur insu et contre leur gré pour pouvoir dès ce moment les citer vis-à-vis d'autres hôteliers comme ses clients depuis nombre d'années.

Quant au tirage et à la vente du volume, deux choses fort importantes pour les hôteliers et commerçants „collaborateurs“, l'auteur nous apprend que bien que son existence remonte à 6 ans, le livre n'a pas encore paru en librairie, mais que ce sera prochainement le cas. S'il en est ainsi, l'auteur a commis une imprudence nuisible à la vente, en recommandant pour chaque centre principal d'étrangers en Suisse et à la Riviera une seule librairie, de sorte que les concurrents ne remunerent pas le petit doigt pour activer l'écoulement de l'édition.

Après avoir lu ce qui précède, nos lecteurs ne nous demanderont plus pourquoi nous avons été surpris de voir M. Heussmann si bien fourni de recommandations d'hôteliers. Ce fait est pour nous une énigme qui nous remet en mémoire une conversation que nous avons eue cet été avec un particulier de Londres. Ledit, éditeur d'une feuille spéciale à la profession, nous avait déclaré qu'il comptait peu d'hôteliers londoniens parmi sa clientèle, et pourtant ceux-ci le reçoivent avec les plus grands égards et le traitent admirablement, mais pas trace de commandes, d'où s'ensuit qu'il n'y comprend plus rien. Nous lui répliquâmes que malheureusement plus d'un hôtelier fait le calcul suivant: „Cet homme-ci ou celui-là ne peut m'être utile, par contre il pourrait me nuire, ergo j'en fais mon ami.“ L'Anglais ne répondit rien, mais une grimace significative nous prouva qu'il avait saisi le sens de nos paroles.

Internationaler Verein der Gasthofbesitzer.

(Eingesandt.)

Die am 20. Oktober in Wiesbaden stattgefundene 25. Generalversammlung des Internationalen Vereins der Gasthofbesitzer war von circa 150 Mitgliedern (darunter leider nur 8 aus der Schweiz*) besucht und nahm einen sehr befriedigenden Verlauf. —

Die zahlreichen Traktanden wurden in mehr als dreistündiger Sitzung abgewickelt und es fanden die speziell geschäftlichen Angelegenheiten in genügendem Sinne prompt ihre Erledigung. — Im Anschlusse an den Bericht der Wochenschrift-Kommission beschwerte sich Herr Otto Hartmann aus Berlin wegen allzu rigoroser Censur resp. Nichtaufnahmen seiner von ihm der Wochenschrift eingesandten Artikel, wofür er jedoch wenig Anklang fand; es wurde daraufhin der betr. Wochenschrift-Kommission vielmehr ein Zutrauensvotum erteilt. —

Bezüglich Fachschule ist, einem Wunsche der Kölner Kollegen Rechnung tragend, von der Vereinsleitung der Auftrag entgegengenommen worden, die Frage zu studieren, ob und wie die Errichtung einer Fachschule in Köln sich ausführen lasse, um später dann darüber Beschluss zu fassen. Sodann sind die sehr einlässlich, anziehend und aufklärend gehaltenen Referate über die Haftpflichtfrage, den Entwurf eines neuen deutschen Handelsgesetzbuches in Bezug auf das Gasthofsgerwerbe und über die Verwendung der Mitgliederverzeichnisse von der Versammlung mit größtem Interesse und sehr beifällig aufgenommen worden.

Der über das Innungswesen vom soeben erwähnten H. Otto Hartmann in längerer Auseinandersetzung gestellte Antrag wurde von Herrn Robert Heinrich aus Berlin sehr kräftig bekämpft und überzeugend widerlegt, worauf von den Anwesenden nahezu einstimmig (alle Stimmen gegen 2) eine Resolution gefasst wurde, dahingehend, dass die Einführung von Innungseinrichtungen in irgendwelcher Form als für das Gasthofsgerwerbe ungeeignet und für die notwendige Entwicklung desselben störend sei, daher der Vorstand dahin zu wirken habe, dass deren gesetzliche Einführung in unser Gewerbe verhindert werde. —

Die Bestimmung des Ortes der nächsten Generalversammlung wurde dem Aufsichtsrate überlassen. Noch wurde der im Kreise des Letzteren bereits vorher einlässlich besprochenen bekannten perfiden Auslassungen und schmählichen Angriffe des „New-York Herald“ erwähnt und der bei allen Mitgliedern und Bundesgenossen herrschenden tiefen Entrüstung Ausdruck gegeben. Es wurde dann beschlossen, die

* Es sind dies die Herren:

Braun C., Hotel Richmond, Genf.
Burkard D., Hotel Metropol, Genf.
Döpfner J., Hotel St. Gotthard und Terminus, Luzern.
Georgy D., Hotel National, Genf.
Haerlin F., Hotels Thunerhof und Bellevue, Thun.
Hauser Oscar, Hotel Schweizerhof, Luzern.
Sickert, Hotel du Lac, Luzern.
Spillmann, Hotel du Lac, Luzern.

weiteren Schritte in Sachen gutfindend der Vereinsleitung zu überlassen. —

An Stelle von 2 verstorbenen und 3 nach dem Turnus ausscheidenden Mitgliedern des Aufsichtsrates wurden zu solchen gewählt:

Herr Carl Landsee in Innsbruck,
„ G. Arras, Generaldirektor, in Berlin.
„ Otto Hoyer, Ehrenpräsident, in Aachen.
„ Rud. Sendig, in Schandau.
„ Ed. Hofmeister, in Hamburg.
Schliesslich wurde unter allgemeiner Akklamation das bisherige Präsidium bestehend aus den Herren Otto Kah in Baden-Baden, Vorsitzender, Th. Bieger in Ems, I. stellvertr. Vorsitzender, Arn. Herfs in M.-Gladbach, II. stellvertr. Vorsitzender, wieder gewählt. —
J. D.

Kleine Chronik.

Zu Düsseldorf wird Ecke Wilhelmplatz und Haroldstrasse ein Hotel grossen Stils erbaut.

Coblenz. Für das Hotel Stadt Lütlich wurden in der Zwangsversteigerung 180000 Mk. erzielt.

Berlin. Der Fehlbetrag der Berliner Gewerbeausstellung wird sich auf circa 1,200,000 Mark stellen.

Freiburg i. Br. Die Stadt wird auf dem Schauinsland ein grosses Hotel erbauen. Kürzlich wurde eine 14 km lange neue Fahrstrasse auf den Berg eröffnet.

Interlaken. Das Hotel Terminus ist von Herrn Schätti, gewesenen Koch in Gurnigel und im Bernerhof in Bern, käuflich erworben worden. Es soll durch Erstellung eines Chalets erweitert werden.

Vorarlberg. Wie verlautet, wird die Bildung einer Vorarlberger Hotel-Aktiengesellschaft angestrebt, die nach dem Muster des Vereins für Alpenhotels in Tirol den Zweck haben soll, an den hervorragenden landschaftlichen Punkten Vorarlbergs internationale Hotels zu errichten.

Vevey. M. Ch. Schwarz, propriétaire de l'hôtel du Pont et Terminus à Vevey, vient de vendre son établissement au prix de 400,000 Fr. à un consortium veveysan pour une Société qui sera prochainement fondée. M. Schwarz en restera le gerant et conserve un intérêt important dans l'affaire.

Davos. Amtliche Fremdenstatistik. In Davos anwesende Kurgäste vom 3. Okt. bis 9. Okt. 1896: Deutsche 324, Engländer 328, Schweizer 154, Holländer 40, Franzosen 41, Belgier 22, Russen 42, Oesterreicher 24, Amerikaner 32, Portugiesen, Spanier, Italiener, Griechen 31, Dänen, Schweden, Norweger 11, Angehörige anderer Nationalitäten 11. Total 1070, darunter waren 90 Passanten. Im gleichen Zeitraum des Jahres 1895: 1019.

Rheinfelden. Statt des nach Osten gerichteten Speisesaalflügels des Hotel des Salines wird Herr Dietschy nächstes Jahr ein Monumentalgebäude errichten. In gotischem Stil gehalten, wird seine nach Osten gekehrte Seite durch zwei Türme gekrönt, welche dem ganzen Bau ein vornehmes Aussehen verschaffen und dem Besucher angenehm in die Augen fallen werden. Der ganze Bau soll ungefähr 250,000 Fr. kosten und wird die an und für sich schon hübschen Gebäudeanlagen des Hotel des Salines in prächtigster Weise ergänzen und den Eintritt verschönern.

Ragaz. † Der kürzlich aus dem Leben geschiedenen Frau Direktor Kienberger vom Hotel Quellenhof wird in „Davoser Blätter“ ein warmer Nachruf gewidmet, dem wir folgende Stellen entnehmen: „Unter zahlreichem Trauergeleite wurde Frau Kienberger, die so lange Jahre treu und umsichtig im Quellenhof gewaltet und stets um die Pflege einer edlen Häuslichkeit besorgt gewesen war, zur letzten Ruhestätte hinausgetragen. Reiche, herrliche Blumenspenden aus nah und fern, wie Ragaz solche in dieser Fülle noch nicht gesehen, zeigten so recht deutlich, wie viele herzliche Sympathien die Heimgangene und ihre Familie nicht nur in Ragaz selbst, sondern auch in weiten Kreisen des Kantons und über dessen Grenzen hinaus sich erworben haben. Auf dem Friedhof sah man innige Thränen der Trauer glänzen, die da galten der treubesorgten Gattin, Mutter und Tochter, der mit Liebe und Umsicht waltenden Leiterin des so grossen Hotelpersonals, der unermüdeten, edlen Helferin der Armen und Bedrängten der Stütze und thatkräftigen Trösterin der Kranken und Leidenden, deren edle Fürsorger so Mancher seine Existenz und besseres Fortkommen zu verdanken hat. Wer so gelebt und gewirkt, hat sich selbst das schönste Denkmal gesetzt. Das Andenken der Frau Sophie Kienberger wird in vielen dankbaren Herzen für alle Zeiten fortleben.“

Theater.

Repertoire vom 25. Oktober bis 1. November.

Stadttheater Basel. Sonntag 3 Uhr: *Die Ehre*, Schauspiel. Sonntag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Lohengrin*, Oper. Montag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Figaro's Hochzeit*, Oper. Mittwoch 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Carmen*, Oper. Donnerstag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Wilhelm Tell*, Schauspiel. Freitag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Waldmeister*, Oper. Sonntag 3 Uhr: *Max und Moritz*, Posse. Sonntag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Die Räuber*, Trauerspiel.

Stadttheater Bern. Sonntag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Wilhelm Tell*, Oper. Montag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Tedeum*. Dienstag 8 Uhr: Französische Vorstellung. Mittwoch 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Figaro's Hochzeit*, Oper. Donnerstag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Die Hexe*. Freitag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Die Jüdin*, Oper. Samstag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Der Kaufmann von Venedig*. Sonntag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Undine*, Oper.

Stadttheater Luzern. Sonntag 3 Uhr: *Das Glück im Winkel*, Schauspiel; Abends 8 Uhr: *Der Stubstrompeter*, Posse. Montag 8 Uhr: *Der kleine Lord*, Lebensbild. Mittwoch 8 Uhr: *Der Stubstrompeter*, Posse. Freitag 8 Uhr: *Der Vogelhändler*, Operette.

Stadttheater Zürich. Sonntag 7 Uhr: *Die Afrikanerin*, Oper. Montag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Die weisse Dame*, Oper. Mittwoch 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Nachtrudm*, Lustspiel. Donnerstag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Martha*, Oper. Freitag 7 Uhr: *Lohengrin*, Oper. Samstag 7 $\frac{1}{2}$ Uhr: *Traum ein Leben*. Sonntag 7 Uhr: *Maria Stuart*, Schauspiel.